

# Caractéristiques sociodémographiques de la population de Saint-Barthélemy

Structure de la population  
Situation matrimoniale et conditions de logement  
Population active et emploi  
Scolarisation et diplôme  
Population étrangère  
Mortalité



Janvier 2011

# Structure de la population

## Contexte géographique et historique

Saint-Barthélemy est située à 230 km au nord-ouest de la Guadeloupe et à proximité des îles Vierges américaines. Elle a été découverte en 1493 par Christophe Colomb qui la revendiqua pour l'Espagne. La première occupation par les Français eut lieu en 1648. Par le traité du 1er juin 1784, Louis XVI céda l'île à la Suède, en échange d'un droit d'accès pour les navires français au port et entrepôts de Göteborg en Suède. Après avoir connu une brève prospérité puis quelques années de guerre et plusieurs catastrophes naturelles, Saint-Barthélemy est rétrocédée à la France par le traité du 10 août 1877 et rattachée alors à la Guadeloupe dont elle devient une commune en 1946. A la suite du vote par référendum de sa population (7 décembre 2003) puis de la promulgation de la loi organique du 21 février 2007, Saint-Barthélemy a acquis à cette date le statut de collectivité d'outre-mer (COM). La nouvelle COM a été officiellement érigée le 15 juillet 2007 par la mise en place de son conseil territorial. Depuis, Saint-Barthélemy exerce l'ensemble des compétences dévolues aux communes, au département et à la région, ainsi que celles que l'Etat lui a transférées.

## Forte augmentation de la population depuis 1982

En 2007, Saint-Barthélemy compte 8 450 habitants. Avec 402 habitants par km<sup>2</sup>, Saint-Barthélemy a une densité de population 1,6 fois supérieure à celle de la Guadeloupe. Depuis 1982, le nombre de Saint-Barths a presque triplé. Elevé dans les années 1980 (+6,4 % en

moyenne par an) du fait d'une forte immigration sur cette période, le rythme de croissance a ralenti depuis (+3,5 % dans les années 1990 et +2,7 % dans les années 2000). Ce fléchissement s'explique par la baisse du solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire) sur la période. Caractérisée par une natalité peu élevée, Saint-Barthélemy doit majoritairement, depuis les années 60, l'accroissement de sa population à son solde migratoire positif.

## Taux d'accroissement annuel de la population de 1982 à 2007

	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007
Taux d'accroissement annuel total	6,4%	3,5%	2,7%
Taux d'accroissement naturel moyen	0,7%	0,7%	0,8%
Taux d'accroissement migratoire moyen	5,7%	2,8%	1,8%

Source : Insee, RP2007 exploitations principales - Etat civil

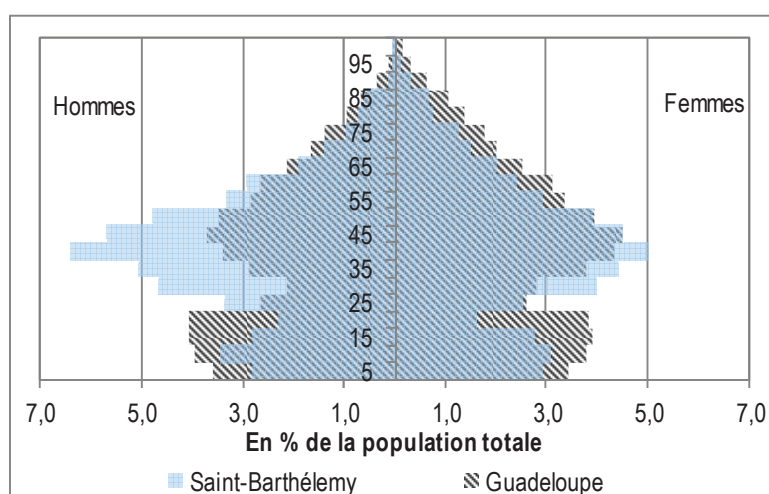
## Beaucoup de personnes d'âge actif

Contrairement au reste de la France, Saint-Barthélemy compte plus d'hommes que de femmes dans sa population : 53,2 % d'hommes contre 48,4 % en France hexagonale et 47,0 % en Guadeloupe. Les hommes sont particulièrement nombreux aux âges actifs, ils composent 54,7 % des personnes âgées de 15 à 64 ans.

La population de Saint-Barthélemy est composée essentiellement de personnes d'âge actif : 73,7 % a entre 15 et 64 ans contre 64,7 % en Guadeloupe. Elle compte moins de jeunes que cette région : 21,8 % de moins de 20 ans contre 30,6 % en Guadeloupe.

Saint-Barthélemy n'échappe pas au vieillissement démographique qui touche l'ensemble des départements d'outre-mer (DOM). La part des moins de 30 ans a diminué d'environ 4 points depuis 1999 alors que celle des 45-59 ans a augmenté d'autant. Cependant, la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus est restée stable.

## Répartition par sexe et âge au 1er janvier 2007 (en %)



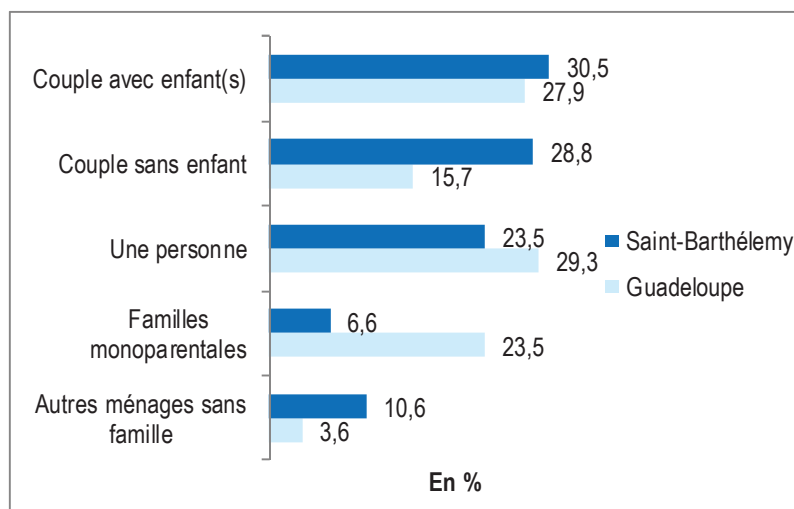
Source : Insee, RP2007 exploitation principales

# Structure familiale et conditions de logement

## Peu de familles monoparentales

En 2007, on dénombre plus de 3 400 ménages à Saint-Barthélemy. Si les couples avec enfant(s) restent la principale forme de ménages en 2007 (30,5 % des ménages), leur importance recule (-1,8 points entre 1999 et 2007) au profit des autres ménages sans famille (ménages composés de plusieurs personnes isolées). Ces derniers représentent 10,6 % des ménages, soit beaucoup plus qu'en Guadeloupe (3,6 %) ou qu'en France hexagonale (2,6 %). Au contraire des DOM, Saint-Barthélemy compte peu de familles monoparentales parmi ses ménages : 6,6 % contre 23,5 % en Guadeloupe.

## Répartition des ménages selon la structure familiale en 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitations complémentaires

## De bonnes conditions de logement

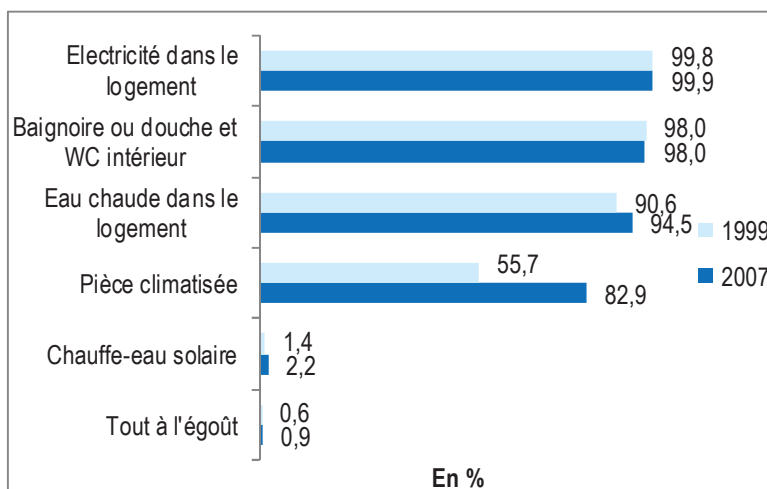
En 2007, on dénombre 4 300 logements dont 79,8 % sont des résidences principales. La part de résidences secondaires est importante dans la COM : 15,3 % contre 5,7 % en Guadeloupe. Leur nombre a augmenté plus vite que les autres types de logements (+6,1 % par an entre 1999 et 2007 contre +2,7 % pour les résidences principales) alors qu'il avait décliné entre 1990 et 1999.

Du fait du ralentissement de la croissance de la population depuis 1999, le nombre de résidences principales a progressé moins rapidement que lors de la période précédente (+4,4 % par an entre 1990 et 1999 contre +2,7 % entre 1999 et 2007).

A Saint-Barthélemy, peu de ménages sont propriétaires de leur logement et cette situation n'a pas évolué depuis 1999 : 45,7 % en 2007 contre 60,7 % en Guadeloupe.

En 2007, comme en 1999, presque tous les ménages disposent de l'électricité et d'une baignoire ou d'une douche avec WC à l'intérieur du logement. Plus de 9 ménages sur 10 ont l'eau chaude et 8 sur 10 la climatisation. La présence de ces deux derniers éléments de confort s'est intensifiée depuis 1999 : la part de ménages disposant de l'eau chaude s'est accrue de 3,9 points et la proportion de ménages disposant de la climatisation de 27,2 points.

## Part des ménages disposant dans leur logement des éléments de confort suivants (en %)



Source : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales

# Population active et emploi

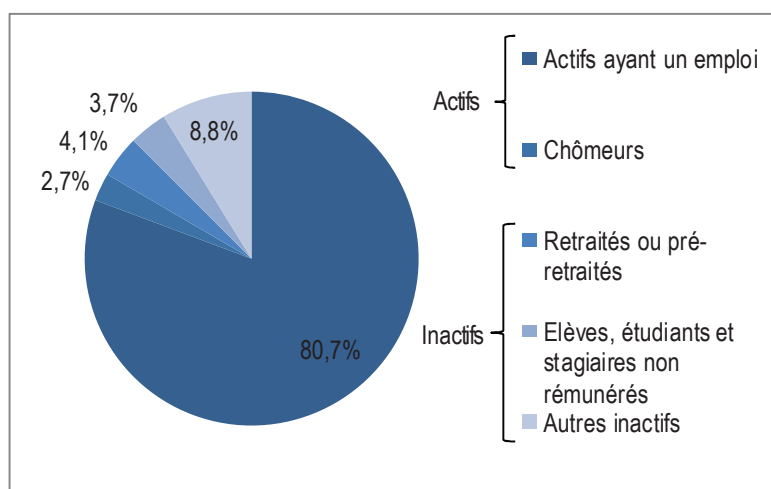
## Peu de chômage à Saint-Barthélemy

En 2007, on compte près de 5 200 personnes actives à Saint-Barthélemy, soit 83,4 % de la population en âge de travailler. En Guadeloupe, le taux d'activité est inférieur de 16 points. Le nombre d'actifs a augmenté de façon importante depuis 1999 (33 %), de fait, le taux d'activité s'est également fortement accru (4,1 points). Alors qu'en Guadeloupe la population active est majoritairement féminine, à Saint-Barthélemy elle est surtout masculine. Les hommes représentent 58,5 % des actifs dans la COM contre 47,9 % en Guadeloupe.

Parmi les actifs, plus de 5 000 occupent un emploi, soit 80,8 % de la population en âge de travailler. Le taux d'emploi est particulièrement élevé. En Guadeloupe, il n'est que de 47,7 %. Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 14,3 points à celui des femmes. Cependant, entre 1999 et 2007, le nombre d'actifs occupés a augmenté plus vite chez ces dernières.

Le taux de chômage est bas à Saint-Barthélemy (3,2 % de la population active), il est largement inférieur à celui de Guadeloupe (29,0 %). Il a diminué de plus de 1,2 points depuis 1999, grâce à la baisse du nombre de chômeurs et la forte augmentation du nombre d'actifs occupés. Comme en Guadeloupe, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (2,1 % et 4,7 %).

## Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité en 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitation principale

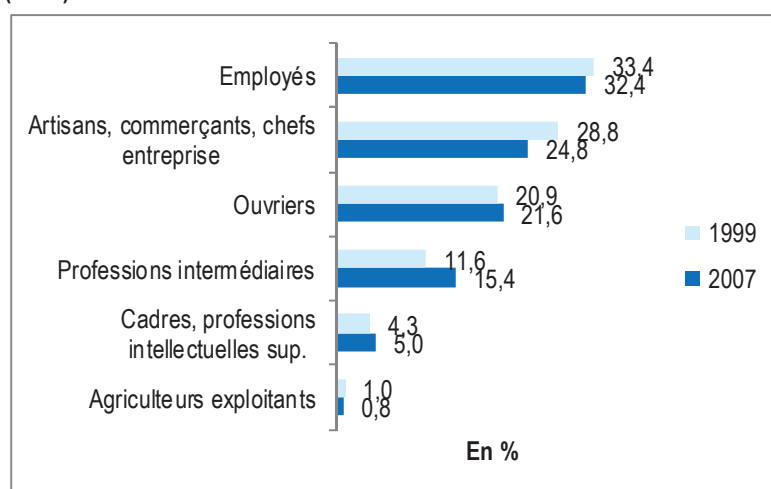
## Importance croissante des professions intermédiaires

En 2007, 32,4 % des actifs occupés sont employés, soit moins qu'en Guadeloupe (35,9 %). A noter que la plupart des services administratifs de Saint-Barthélemy sont en fait implantés à Saint-Martin.

Les professions intermédiaires ont une place croissante du fait de l'augmentation rapide de leurs effectifs (+3,8 points).

Plus des deux tiers des actifs occupés sont salariés, 47,5 % disposent d'un contrat à durée indéterminée et près de 12 % travaillent à temps partiel. C'est davantage le cas des femmes que des hommes.

## Répartition de la population active occupée de 15 à 64 ans par CSP en 2007 (en %)

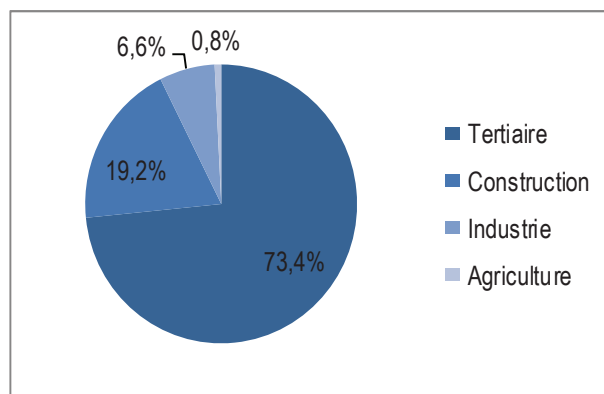


Source : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires

### Plus d'emploi dans la construction qu'en Guadeloupe

En 2007, Saint-Barthélemy regroupe plus de 5 700 emplois. Le nombre d'emplois dans la zone a beaucoup progressé depuis 1999 : +52,2 % contre +12,9 % en Guadeloupe. Le tissu productif est essentiellement tertiaire mais de façon moins marqué qu'en Guadeloupe. Ce secteur englobe 73,4 % des emplois contre 81,4 % en Guadeloupe. Cependant, le secteur de la construction dispose d'une place non négligeable : 19,2 % des emplois contre 7,7 % en Guadeloupe.

### Répartition des emplois à Saint-Martin par secteur d'activité en 2007 (en %)



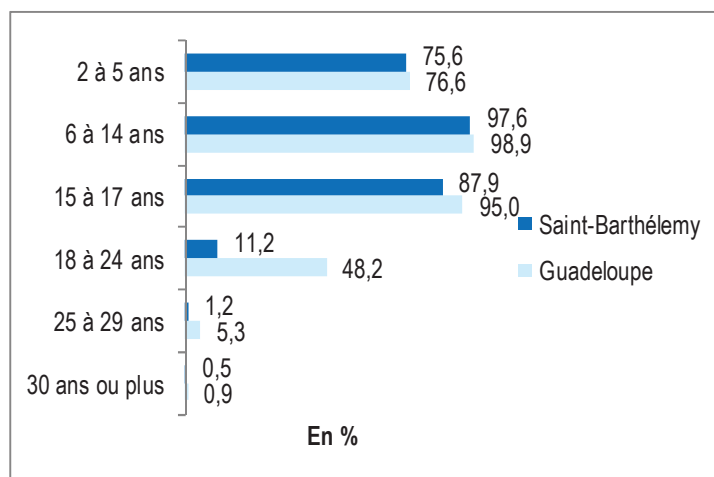
Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire

## Scolarisation et diplôme

### Taux de scolarisation inférieurs à ceux de la Guadeloupe

En 2007, à Saint-Barthélemy, près de 1 500 personnes sont scolarisées. Le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) est de 75,6 %. Ce taux culmine à plus de 90 % lors de période de scolarisation obligatoire. Chez les jeunes âgés de 18 ans ou plus, le taux de scolarisation diminue sensiblement : 11,2 % chez les 18 à 24 ans et 1,2 % chez les 25 à 29 ans. A partir de 15 ans, le taux de scolarisation à Saint-Barthélemy est largement inférieur à celui de la Guadeloupe. La différence est particulièrement marquée chez les personnes âgées de 18 à 24 ans où le taux est quatre fois moins élevé qu'en Guadeloupe.

### Taux de scolarisation selon l'âge en 2007 (en %)

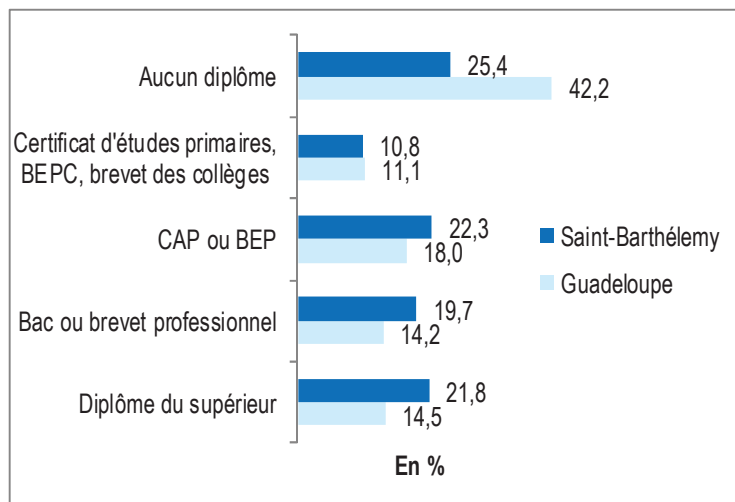


Source : Insee, RP2007 exploitation principale

### Moins de non diplômés qu'en Guadeloupe

En 2007, 25,4 % de la population non scolarisée ne dispose pas de diplôme. C'est beaucoup moins qu'en Guadeloupe (42,2 %). Les Saint-Barths ont un bon niveau de formation. En effet, les CAP ou BEP, les bacs ou brevets professionnels et les diplômes du supérieur concernent chacun environ un cinquième de la population non scolarisée. Ils sont beaucoup plus présents qu'en Guadeloupe. Enfin, les femmes sont plus souvent sans diplôme que les hommes (26,1 % et 24,9 %) mais elles disposent plus fréquemment d'un diplôme au moins égal au bac (46,4 % et 37,1 %). Les hommes sont quant à eux plus souvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP (28,2 % et 15,5 %).

### Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé en 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitation principale

# Population étrangère

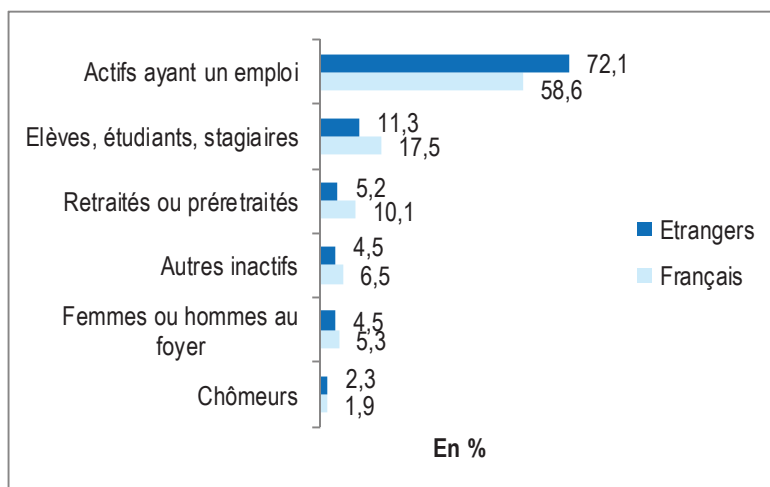
## Communauté étrangère essentiellement d'origine européenne

A Saint-Barthélemy, plus de 1 000 personnes sont de nationalité étrangère, soit 12,2 % de la population. En Guadeloupe, elles représentent moins de 5 % de la population. Saint-Barthélemy se caractérise par l'origine essentiellement européenne de sa communauté étrangère, alors qu'elle est principalement caribéenne en Guadeloupe et à Saint-Martin. Une quarantaine de nationalités sont présentes à Saint-Barthélemy. A eux seuls, les Portugais représentent la moitié des étrangers alors que

les autres nationalités regroupent chacune moins de 10 % des étrangers. Seulement 11 % sont originaires de la Caraïbe.

La majorité a atteint l'âge où le taux d'emploi est généralement le plus élevé : 66,9 % des étrangers ont entre 25 et 54 ans contre 52,9 % des Français. Aussi, 72,1 % des étrangers occupent un emploi contre 58,6 % des Français.

## Répartition de la population par type d'activité en 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitation principale

# Mortalité (2005-2008)

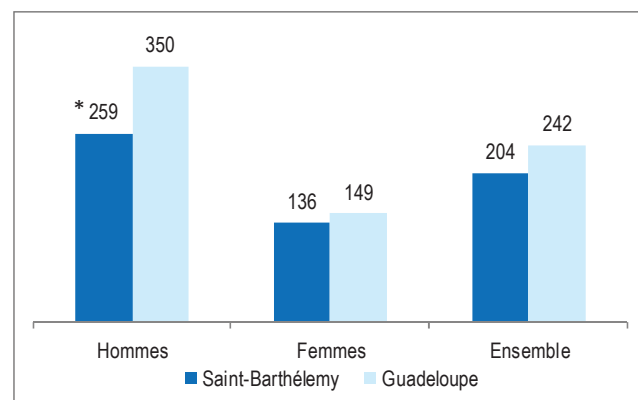
## Plus faible mortalité prématurée qu'en Guadeloupe chez les hommes

De 2005 à 2008, en moyenne, 39 personnes sont décédées chaque année, ce qui représente un taux brut annuel de mortalité de 4,6 décès pour 1 000 habitants. Les taux de mortalité standardisés sur l'âge et le sexe indiquent qu'il n'y a pas de différences de mortalité entre la population de Saint-Barthélemy et la population guadeloupéenne. Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité (32 % des décès), suivies des tumeurs (25 %) et des causes extérieures de traumatismes et empoisonnements (14 %).

Sur la période, 15 décès par an sont survenus avant l'âge de 65 ans, soit plus du tiers des décès. Le taux de mortalité prématurée est de 1,9 décès avant 65 ans pour 1 000 habitants de ce groupe d'âges. Le taux standardisé de mortalité prématurée des hommes de Saint-Barthélemy est significativement inférieur à celui de leurs homologues guadeloupéens. Ils ne sont pas significativement différents chez les femmes.

Parmi ces décès prématurés, plus de la moitié peuvent être qualifiés d'« évitables ». La prévention des deux tiers des décès « évitables » repose principalement sur la modification des comportements à risque.

## Taux de mortalité standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants en 2005-2008



Source : Fnors-Cepidc, Insee-RP2007 exploitation principale

\* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes guadeloupéens



## DEFINITIONS

**Le solde naturel** représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Le solde migratoire** représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le taux d'accroissement total** est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période à la population moyenne de cette période.

**Le taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période.

**Le taux d'accroissement migratoire** est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

**Un ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Une famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

**Les personnes actives** au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

**Le taux d'activité** est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population.

**Le taux d'emploi** est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population correspondante.

**Les chômeurs au sens du recensement** de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

**Le taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

**Le taux brut de mortalité** est le rapport entre le nombre de décès sur une période et la population moyenne de la période.

**Le taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant l'âge de 1 an et l'ensemble des enfants nés vivants.

**Le taux standardisé de mortalité** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge qu'une population de référence. On le calcule en pondérant les taux de mortalité par âge observés dans la population étudiée par la structure d'âge de la population de référence (en l'occurrence la population France entière au Recensement 2007). En effet, pour comparer globalement la mortalité dans des populations différentes, on ne peut utiliser le taux brut de mortalité car il ne tient pas compte des différences de structure d'âge de ces populations. Ainsi une région dont la population est âgée peut avoir un taux brut de mortalité relativement élevé uniquement du fait de sa structure d'âge.

**Le taux de mortalité prématurée** est le rapport entre le nombre de personnes décédées avant l'âge de 65 ans sur une période à la population moyenne de la période pour ce groupe d'âges.

**La mortalité prématurée évitable** regroupe les décès survenus avant l'âge de 65 ans considérés comme « évitables », d'une part par des actions sur certains comportements à risque, et d'autre part par une meilleure prise en charge préventive ou curative. Elle comprend les causes de décès suivantes : fièvres typhoïde et paratyphoïde et infections à salmonella, tuberculose, tétanos, sida et infections par le VIH, cancer des voies aérodigestives supérieures, cancer de la trachée, des bronches et des poumons, cancer de la peau, cancer du sein, cancer de l'utérus, maladie de Hodgkin, leucémies, troubles mentaux et comportements liés à l'utilisation d'alcool, accidents ischémiques cérébraux et syndromes vasculaires cérébraux, rhumatisme articulaire aigu, cardiopathies rhumatismales chroniques, maladies hypertensives, cardiopathies ischémiques, thrombose intracardiaque, maladie cérébrovasculaire, grippe, asthme, ulcère digestif, maladie alcoolique du foie et cirrhose du foie sans précision, grossesse, accouchement et puerpéralité, accidents de circulation, chute accidentelle et suicide.

## Bibliographie

**Benhaddouche A., Valadou P.**, « Saint-Barthélemy, une île qui se démarque », Insee Guadeloupe, coll. Antiane, janvier 2010, n°72, p. 40-43.

**IEDOM** « Rapport annuel 2009 de Saint-Barthélemy », édition 2010. 97 p.

**IEDOM** « Panorama de Saint-Barthélemy en 2009 », coll. Note express, octobre 2010, n°82.

Réalisation : Sandrine Pitot



**Observatoire régional de la santé de Guadeloupe**

1301, Cité Grain d'Or Circonvallation  
97 100 Basse-Terre

Tel : 0590 387 448 Fax : 0590 387 984

Courriel : [orsag@wanadoo.fr](mailto:orsag@wanadoo.fr)

